

UNE LAMELLE MAGIQUE À INSCRIPTION PHÉNICIENNE

Maria Giulia Amadasi Guzzo - Roma

Un étui en or de facture phénicienne, contenant à son intérieur une lamelle également en or, avec des représentations égyptisantes et une inscription phénicienne gravées à la pointe, a été trouvé en 1950 à Moraleda de Zafayona (Granada), à ce qu'il semble dans un contexte funéraire. La pièce se trouve actuellement dans la collection du «Gabinete de Antigüedades» de la Real Academia de Historia à Madrid (fig. 1). L'étui avec sa lamelle a été publié plusieurs fois à partir de 1994, mais ce n'est qu'en 2003 qu'a paru une étude spécifique sur son inscription effectuée par L. A. Ruiz Cabrero¹.

Préliminairement à la lecture du texte, L.A. Ruiz Cabrero a analysé de manière détaillée l'étui et les représentations gravées sur la petite feuille métallique qu'il contenait – une série de figures égyptiennes (des décans) représentées sur deux registres; aussi bien le type de l'étui que les représentations de la lamelle trouvent de bons parallèles soit en Espagne même, soit à Carthage, en Sardaigne, à Malte². L'inscription, qui est gravée sur la partie supérieure gauche de la lamelle – elle aussi d'un type qui présente de bonnes comparaisons avec d'autres textes magiques, du moins en ce qui concerne sa partie initiale – a été lue par L.A. Ruiz Cabrero de la manière suivante³ (fig. 2):

Nšr [w]šmr 'yt 'šmny [...] -t- h/l bn 'my. 'šmn zbl lyms ḥw bkl 't ou bien: *ḥk hb'lt*

La traduction proposée est:

«Proteja y garde a 'šmny [...] -t- h/l hijo de 'my. 'Eshmun principe disuelva a ḥw per todo el tempo», ou bien: «(disuelva) el paladar de la devoradora».

Le nom propre du personnage objet de la demande de protection a été reconstruit par l'éditeur, bien qu'avec une certaine hésitation, comme 'šmnytn.

La section de l'inscription qui a causé le plus de difficultés à son éditeur est la deuxième: il s'agit de l'ensemble de lettres qui suit le nom d'Eshmun «prince». Un

¹ Ruiz Cabrero 2003.

² Ruiz Cabrero 2003, 86-90. L'étui mesure 4,4 cm de hauteur; 0,8 de diamètre; il pèse 7,04 g. La lamelle a une longueur de 19,5 cm, une hauteur de 2,2 cm et une épaisseur de 1 mm.

³ Le champ épigraphique mesure 6,5 cm de longueur; les signes ont une hauteur qui varie entre 1 et 3 mm (respectivement *yod* et *nun*).

examen du dessin de la lamelle – dessin effectué par L.A. Ruiz Cabrero – et de sa photo⁴, m'a permis de proposer la lecture suivante (fig. 3):

Nšr [w]šmr 'yt 'šmnytn bn 'my. 'šmn zbl lym wll wbkl 't

«Protège et garde Eshmunyatón fils de Emmy, (ô) Eshmun, prince, de jour et de nuit en tout temps».

En ce qui concerne la lecture, les deux dernières lettres du nom *'šmnytn* semblent gravées à double trait après une petite cassure de la partie supérieure de la feuille en or. Le nom, bien documenté, a été déjà commenté par l'éditeur de l'inscription. Le mot *bn* qui le suit se trouve au-delà de la tête de l'une des figures divines, ce qui démontre la gravure secondaire de l'inscription (ce qui a été déjà remarqué par son éditeur). Pour la dernière section du texte, L.A. Ruiz Cabrero a bien distingué la plupart des petites lettres gravées sur le métal, mais ne les a interprétées que de manière douteuse. Une remarque préliminaire concerne le point qui est gravé avant le nom du dieu: la fonction et l'usage de ces points dits séparateurs ne semblent pas très clairs; R.G. Lehmann les a mis en rapport avec la syntaxe des textes dans une analyse détaillée de l'inscription de Yahawmilk⁵. Sur la lamelle, le point semble mettre en évidence deux parties distinctes de la phrase, l'une contenant la requête de protection de la part d'Eshmunyatón, l'autre le sujet et les compléments de temps.

Les quelques commentaires qui suivent ont le but principal de montrer la contribution offerte par ce court texte à notre connaissance de la morphologie, du lexique et de la syntaxe du phénicien.

Le formulaire attesté démontre que les formes verbales *nšr [w]šmr* doivent être analysées comme des impératifs, le sujet étant le dieu Eshmun, protecteur du porteur de l'amulette: l'explication alternative qui se présentait dans le cas des inscriptions précédemment connues – où le sujet des verbes n'était pas présent⁶ – était celle de les considérer comme des participes passifs⁷.

Une lamelle inscrite publiée depuis 1994 avait en réalité déjà donné la clef pour l'analyse des verbes comme des impératifs. Il s'agit d'une feuille également en or, originellement enroulée dans un étui, qui proviendrait de Tyr et qui est attribuée au VI^e siècle av. J.-C.⁸. Le texte en phénicien qui accompagne la représentation de décans est le suivant:

⁴ Il faut remarquer que dans la publication dans la nouvelle revue *Byrsa* la photo est illisible; le dessin est très petit et doit être bien agrandi pour servir de justification aux lectures proposées par l'auteur; pourtant dessin et photos sont d'une qualité qui aurait permis une reproduction beaucoup plus efficace.

⁵ Lehmann 2005.

⁶ Liste des textes chez R. Ben Guiza 2005, 65-75 (la présente lamelle est citée p. 75, Or-IX, sans lecture de l'inscription, encore inédite).

⁷ Cf. par exemple PPG³ § 136.

⁸ Lozachmeur - Pezin 1994, 368-371.

šmr 'm/t'mn / bt ḥmlk 'šmn

que l'éditrice, H. Lozachmeur, a traduit «Garde 'Amat'amon fille de Ḥimilk Ešmun»⁹.

Encore une fois le dieu protecteur invoqué est Eshmun; son nom est placé après le verbe et son objet; ce dernier, dans cet exemplaire, n'est pas précédé par le 'signe de l'accusatif'. Le texte de la lamelle espagnole rend donc certaine l'interprétation de l'inscription de Tyr.

En plus d'assurer l'analyse des verbes, l'importance de ces deux inscriptions est celle de présenter deux exemples de vocatif. Jusqu'à présent la seule phrase avec un sujet au vocatif était attestée par l'inscription néopunique KAI 165, 1-2, *t/sbq y' 'lk wqr' t p's 'š 'l hmṇšbt st* «arrête-toi, ô voyageur, et lis l'inscription (?) qui est sur cette stèle»; mais il s'agit, dans ce cas, du calque d'un formulaire latin¹⁰. Nous avons maintenant deux textes en phénicien qui témoignent le vocatif et qui montrent la syntaxe suivante: verbe(s), complément d'objet précédé ou non par 'yt, sujet au vocatif, suivant un ordre un peu différent par rapport à la phrase de l'inscription néopunique.

Une contribution au lexique phénicien est fournie par le mot *zbl* «prince», employé comme épithète du dieu Eshmun. Ce mot n'était jusqu'à présent attesté que dans l'inscription de Cebel Ires Dağı, en Anatolie, en tant que nom d'un terrain, *šd zbl* (l. 4)¹¹, que l'on a proposé de traduire, sans une certitude complète, le «champ du Prince»; en outre, *zbl* entre en composition de rares noms propres personnels¹². Ce substantif est au contraire bien attesté en ugaritique, où, en particulier, il est le titre de certains dieux, Ba'1 principalement¹³, mais aussi Reshep. En hébreu, il est employé comme en phénicien, dans l'onomastique, mais également dans la probable déformation *Ba'al zebūb* de 2 Rois 1, 2s. 6. 16 (cf. aussi Βεελζεβουβ, Matth. 10, 25)¹⁴, à la place de *Ba'al zebul*.

L'expression *lym wll wbkl 't* «de jour et de nuit en tout temps» est nouvelle, mais n'est pas surprenante. En phénicien, la préposition *l-* introduisant un complément de temps est témoignée seulement dans l'expression *l'lm* «pour l'éternité»; son emploi temporel, en épigraphie, est plus fréquemment attesté en araméen¹⁵. Le mot *ll*, «nuit», précédé par la conjonction, est régi par la même préposition *l-* qui précède le mot *ym* «jour», comme c'est normal. Il n'était jusqu'à présent attesté que dans l'inscription de

⁹ Traduction reprise par Ben Guiza 2005, 71 (Or-IV).

¹⁰ PPG3 § 332, qui donne des correspondants latins du type: «... resiste viator atque lege» (CIL VIII, 9642) ou «resta viator et lege» (H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin 1892-1916, n. 2783, ligne 9).

¹¹ Mosca - Russell 1987, ligne 4.

¹² Benz 1972, 304.

¹³ Del Olmo Lete - Sanmartín 2000, 548.

¹⁴ Pour les quelques attestations de la racine v. Koehler - Baumgartner 1958, 250 (col. gauche).

¹⁵ Hoftijzer - Jongeling 1995, 552, s.v. *l*_s, n. 3.

Karatepe, où son identification avait été très discutée¹⁶. Le mot 't «(laps de) temps» est au contraire bien connu, seul ou précédé de la préposition *b-*, aussi bien en phénicien qu'en punique¹⁷.

Parmi les textes magiques gravés sur une lamelle en métal, le présent exemplaire est celui qui montre le formulaire le plus complet. La requête de protection demandée au dieu qui doit s'exercer «de jour et de nuit et tout le temps», indique clairement – il me semble – que les amulettes de ce type avaient un usage quotidien, non seulement funéraire, ce qui était supposé avec quelque hésitation, et qui me semble maintenant prouvé¹⁸. Quant au dieu protecteur, dans deux cas il s'agit d'Eshmun, le dieu que nous connaissons comme spécifiquement guérisseur et qui est donc bien adapté au rôle qu'on lui demande dans les talismans. L'exemple analysé ici, qui appartenait à un homme du nom d'Eshmunyatou, pourrait faire supposer que celui-ci se plaçait sous la sauvegarde du dieu dont il portait le nom; mais la lamelle provenant de Tyr montre qu'Eshmun était invoqué aussi par des personnes dont l'onomastique ne montre pas une vénération spécifique envers lui, dans ce cas par une femme dont le nom est lié au culte d'Ammon.

Les autres lamelles inscrites que nous possédons ne présentent pas de manière certaine – sur la base des lectures proposées – le nom de la divinité protectrice; on a présenté l'hypothèse de reconnaître sur deux exemples des dieux égyptiens, mais dans un contexte incertain¹⁹. Il paraît toutefois probable que d'autres figures divines et non seulement Eshmun aient été invoquées. Malheureusement, dans le cas du manque du sujet divin des verbes «garder et protéger», il est encore licite d'analyser le mode de ceux-ci comme un participe passif, même si avec moins de certitude qu'auparavant.

Une question qu'on veut à peine poser est celle de l'épithète d'Eshmun: le dieu était connu à Sidon, spécifiquement à Bostan esh-Sheikh, avec le titre de *šr qdš* «prince saint» ou «prince du sanctuaire», suivant les deux interprétations le plus généralement acceptées. Le présent témoignage confirme l'aspect de souverain du dieu en l'accentuant même; il amène à supposer qu'à Sidon l'épithète *šr qdš* attribuée à Eshmun²⁰ était strictement liée à cette ville, et probablement de manière spécifique au sanctuaire de la source *ydl*, qui est à identifier avec l'ensemble de Bostan esh-Sheikh. Le parallèle qui a été établi pour ce titre avec le grec θεός ἅγιος, attribué à

¹⁶ Hoftijzer - Jongeling 1995, 577-578, s.v. ll₂.

¹⁷ Hoftijzer - Jongeling 1995, 896-897, s.v. 't₁.

¹⁸ En dernier lieu, v. Ben Guiza 2005, 58-59.

¹⁹ Suivant l'interprétation de G. Garbini (1994, 93-95) l'inscription de Tharros Sard. 31 (Ben Guiza 2005, 65-66, Argent-I), serait à référer aux «protecteurs de la balance» (*qn pls*) («Si tratta di un'invocazione di aiuto nel momento del trapasso, quando il defunto dovrà affrontare il giudizio, e in particolare la psicostasia», p. 95), devant lesquels se présenterait le défunt (le dieu protecteur sujet du verbe *nšr* n'étant pas nommé d'après cette interprétation). Sur un fragment venant lui aussi de Tharros (Ben Guiza 2005, 73-74, Or-VII) G. Hölbl (1986, 347-348) a identifié une courte inscription en hiéroglyphes, qui d'après lui «ne doit pas être lue dans un sens égyptien», où il propose de reconnaître, à la fin, le nom de Ra (soit comme dieu, soit comme composante d'un anthroponyme).

²⁰ V. en dernier lieu Mathys 2005, 273.

Asklépios à Bostan esh-Sheikh même, n'est pas précis: cette dernière expression a en effet son équivalent exact dans le phénicien *'lm hqdš*, un titre qui apparaît, attribué à Melqart, sur une inscription de Sardaigne du III^e siècle av. J.-C.²¹.

Quant à la datation de l'inscription de notre lamelle, une analyse précise de la forme des lettres est difficile, soit à cause de leur petite taille soit à cause du type de l'écriture qui est en quelque sorte cursive. L'éditeur, en effet, la place entre la deuxième moitié/fin du VI^e siècle av. J.-C. et le IV^e siècle av. J.-C. C'est peut-être la forme du *l*, encore archaïque, qui permet de préciser quelque peu la chronologie. En effet, le *l* du IV^e siècle possède déjà un petit crochet inférieur, qui n'est pas présent sur la lamelle de Moraleda de Zafayona. D'autre part le *š* en forme de trident est également antérieur au IV^e siècle. Ainsi la date du présent texte semble pouvoir osciller entre le VI^e et le V^e siècle av. J.-C. Comme on l'a déjà remarqué, l'inscription doit être postérieure aux images gravées sur la lamelle, qui, d'autre part, ne semblent pas pouvoir être datées avec précision.

D'autres amulettes, de type différent par rapport aux lamelles citées, et qui ne se trouvent donc pas dans le recueil de R. Ben Guiza, présentent parfois des inscriptions de nature prophylactique. Voici la liste de celles qui me sont connues, dont la lecture est suffisamment bien établie²².

1. Les deux verbes *šmr/ wnšr* «garde et protège» sont gravés sur un pendentif en bronze publié par H. Sader; sa surface usée ne permet pas de savoir si un nom de personne et/ou celui d'un dieu spécifique protecteur faisait partie de l'inscription, qui me semble incomplète²³. Le pendentif, rectangulaire, a été acheté sur le marché antiquaire et proviendrait, lui aussi, de la région de Tyr. Il montre des représentations de type égyptien gravées sur les deux faces, l'une, très effacée, consiste en une figure féminine avec un enfant sur ses genoux et la courte inscription qu'on vient de citer; l'autre présente un enfant Horus sur une fleur de lotus, en face duquel se dresse un grand reptile. L'objet est daté d'après la forme des lettres «après le IV^e siècle», mais le type du *š* permet de supposer une chronologie plus haute, peut-être le VI^e siècle et même avant (signe encore à quatre traits).

²¹ Amadasi Guzzo 1967, 109, Sard. 32, ligne 1.

²² Une amulette et une bague de Sardaigne ont des inscriptions peu lisibles. Une amulette en forme de lion a, au dessous de sa base, le nom propre *'bd'* (Amadasi Guzzo 1967, 87, Sard. 2. Les autres textes cités sont, *ibid.*, 90-91, Sard. 8; 93, Sard. 11). On a exclu du présent petit catalogue soit les scarabées inscrits, qui ont en général des noms propres de personne, soit la bague inscrite présentée à nouveau par Garbini 1994, 97-103 (surtout 99, qui est vraisemblablement un faux). On n'a pas également présenté à nouveau la trop longuement discutée et difficile inscription du «pendentif de Carthage» CIS I 6057.

²³ Sader 1990, 321. H. Sader n'a pas individué le *r* de *šmr*, qui semblerait visible sur la photo. Une ligne d'écriture paraît visible sur la photo à gauche de la représentation du personnage assis, après le verbe *nšr*. Cette reconstitution partielle a été déjà proposée par Schmitz 2002. V. aussi Lemaire 1991, 115.

2. Un pendentif en lapis-lazuli, publié jadis par P. Bordreuil²⁴, présente, gravé sur les deux faces, un formulaire tout différent: le dévot invoque la bénédiction de Ba‘l Saphon et de Ba‘l Hamon, en employant des expressions de type votif. Le texte est le suivant:

lb‘l ḥ/mn wl/b‘l sp/[n] kyb//rknn

que P. Bordreuil traduit:

«À Baal Ḥa/mon et à / Baal Ṣaphon / pour qui'ils me bénis/(Verso)sent vraiment»²⁵.

En ce qui concerne la phrase conclusive, il faut noter le manque d'attestations de l'emploi de *k* pour introduire une phrase finale²⁶. En conséquence, il me semble possible d'expliquer la forme verbale avec *-n-* avant le suffixe comme un indicatif à signification présente ou future. Dans ce cas, la formule pourrait signifier «en effet ils me béniront» (le *k* ayant une valeur déclarative).

L'objet, qui proviendrait encore une fois de la région de Tyr, ne possède pas un contexte archéologique certain. D'après la forme des lettres il est daté approximativement du VI^e siècle av. J.-C.

3. Une amulette en faïence qui a été publiée par M.L. Uberti a une courte inscription au-dessous de sa base²⁷. Le texte est:

‘br / ḥ

On remarque ici une barre verticale au milieu du champ épigraphique, dont la fonction est incertaine et qu'on pourrait rapprocher des points 'séparateurs'.

M.L. Uberti, après une discussion détaillée, ne traduit pas ce court texte de manière spécifique. Le sens suivant a été proposé par G. Garbini:

«Vas-t-en, mal!»²⁸.

Le terme *ḥ* est expliqué par l'éditrice de l'inscription, de même que par G. Garbini, comme une formation de la racine *ḥy*; celle-ci est attestée en araméen épigraphique avec le sens de «faire du mal», mais n'est employée en phénicien que sur la présente amulette; un adjectif *ḥy* «mauvais», employé aussi comme substantif avec le sens de «chose mauvaise», «mal», est également témoigné en araméen d'empire²⁹. Le mot phénicien – d'après son orthographe – pourrait être un adjectif

²⁴ Bordreuil 1986, 82-86.

²⁵ Une lamelle en argent venant de Sardaigne (Tharros) semble présenter la formule *nṣr wšmr wbrk*; v., avec bibliographie, Ben Guiza 2005, 66-67 (Argent-II).

²⁶ PPG 3 §§ 135 (indicatif et énergique), 263 ("imparfait long"), 265 (énergique), 257 c (conjonction *k*), 322 bis (phrases finales, peu attestées).

²⁷ Uberti 1983, 802-804.

²⁸ C'est la traduction proposée par G. Garbini dans Hölbl 1986, I, 134-135, II, fig. 69, 1 a-d; v. aussi p. 58, 214, 381; en outre Campanella - Wilkens 2004, 40-41, fig. 3.

²⁹ Hoftijzer - Jongeling 1995, s.vv. *ḥy*₁ et *ḥy*₂.

avec le sens de «mauvais»; ainsi, le petit texte pourrait se traduire «Passe (= éloigne-toi), mauvais!».

On aurait encore une fois un verbe à l'impératif, avec un sujet au vocatif. Autrement – de manière moins vraisemblable – on pourrait analyser la forme comme un accompli à sens jussif («Que le mauvais passe»), ainsi qu'il est attesté à Karatepe, où, cependant, le verbe à l'accompli est toujours précédé par la conjonction *w-*³⁰.

Le petit animal inscrit a été trouvé dans une tombe (non spécifiée) de la nécropole de Predio Ibba à Cagliari, mais il n'a pas un contexte clair: il est daté sur la base de son iconographie et de la forme des lettres entre le VII et le VI siècle.

L'amulette aurait la fonction d'éloigner les mauvais esprits, fonction exercée par l'animal représenté – une mangouste, et donc Ichneumon, le dieu qui protège des morsures des serpents³¹. Au contraire, les autres talismans présentés ici auraient celle un peu différente de protéger et de sauvegarder ceux qui les portent grâce à l'action, plus ample, de dieux bénéfiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AMADASI GUZZO, M. G.
1967 *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente*, Roma 1967.
- BEN GUIZA, R.
2005 À propos des décans égyptiens et de leur réception dans le monde phénicien et punique: *Transeuphratène* 29 (2005), p. 49-81.
- BENZ, F.L.
1972 *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions* (Studia Pohl 8), Roma 1972.
- BORDREUIL, P.
1986 Attestations inédites de Melqart, Baal Ḥamon et Baal Ṣaphon à Tyr: C. BONNET - E. LIPINSKI - P. MARCHETTI (éds), *Studia Phoenicia IV. Religio Phoenicia*, Namur 1986, p. 82-86.
- CAMPANELLA L. - WILKENS, B.
2004 Una mangusta egiziana (*Herpestes Ichneumon*) dall'abitato fenicio di Sant'Antioco: *RSF* 32 (2004), p. 25-48.
- KEHLER, L. - BAUMGARTNER, W.
1958 *Lexicon in Veteris Testamenti libros, Editio photomecanice iterata*, Leiden 1958.
- GARBINI, G.
1994 *La religione dei Fenici in Occidente* (Studi semitici, N.S. 12), Roma 1994.
- HOFTIJZER, J. - JONGELING, K.
1995 *Dictionary of the North-West Semitic Inscriptions*, Leiden-New York-Köln 1995.
- HÖLBL, G.
1986 *Ägyptisches Kulturgut im phönizischen und punischen Sardinien*, Leiden 1986.

³⁰ *Wbrk b'l ... 'yt 'z'wd* KAI 26 A III 2 s.; C III 16-17 «Que Ba'l ... bénisse Azatiwada»; *wkn hqrt z ... ibid.* A III 7, C IV, 6 «et que cette ville soit ...».

³¹ L'identification de l'animal comme une mangouste est proposée déjà par M.L. Uberti; sa fonction est analysée en détail par Campanella - Wilkens 2004, 25-48.

- LEHMANN, R.G.
2005 Space-Syntax and Metre in the Inscription of Yaḥawmilk, King of Byblos: *Epigraphy and Ancient Writings. Proceedings of Yarmouk Second Annual Colloquium* (7th-9th October 2003), Irbid, Jordan 2005, p. 71-97.
- LEMAIRE, A.
1991 *Épigraphie: Transeuphratène* 4 (1991), p. 113-118.
- LOZACHMEUR, H. - PEZIN, M.
1994 De Tyr: un nouvel étui et son amulette magique à inscription: *Hommages à J. Leclant. 3. Etudes isiaques (BdE 106-3)*, 1994, p. 361-371.
- MATHYS, H.-P.
2005 Die phönizische Inschriften: R. STUCKY, *Das Eschmun-Heiligtum von Sidon. Architektur und Inschriften* (Antike Kunst. Beiheft 19), Basel 2005, p. 273-318.
- MOSCA, P. G. - RUSSELL, J.
1987 A Phoenician Inscription from Cebel Ires Dağı in Rough Cilicia: *Epigraphica Anatolica* 9 (1987), p. 1-28.
- DEL OLMO LETE, G. - SANMARTÍN, J.
2000 *Diccionario de la lengua ugaritica*, I-II, Sabadell / Barcelona 2000.
- RUIZ CABRERO, L.A.
2003 El estuche con banda mágica de Moraleda de Zafayona (Granada): una nueva inscripción fenicia: *Byrsa* 1 (2003), p. 85-99.
- SADER, H.
1990 Deux épigraphes phéniciennes inédites: *Syria* 67 (1990), p. 318-321.
- SCHMITZ, PH.
2002 Reconsidering a Phoenician Inscribed Amulet from the Vicinity of Tyre: *JAOS* 122 (2002), p. 817-823.
- UBERTI, M. L.
1983 Dati di epigrafia fenicio-punica in Sardegna: *Atti del I Congresso internazionale di Studi fenici e punici (Roma, 5-10 novembre 1979)*, Roma 1983, p. 802-804.

Une lamelle magique à inscription phénicienne



Fig. 1. Lamelle de Moraleda de Zafayona, Granada (photo L.A. Ruiz Cabrero).

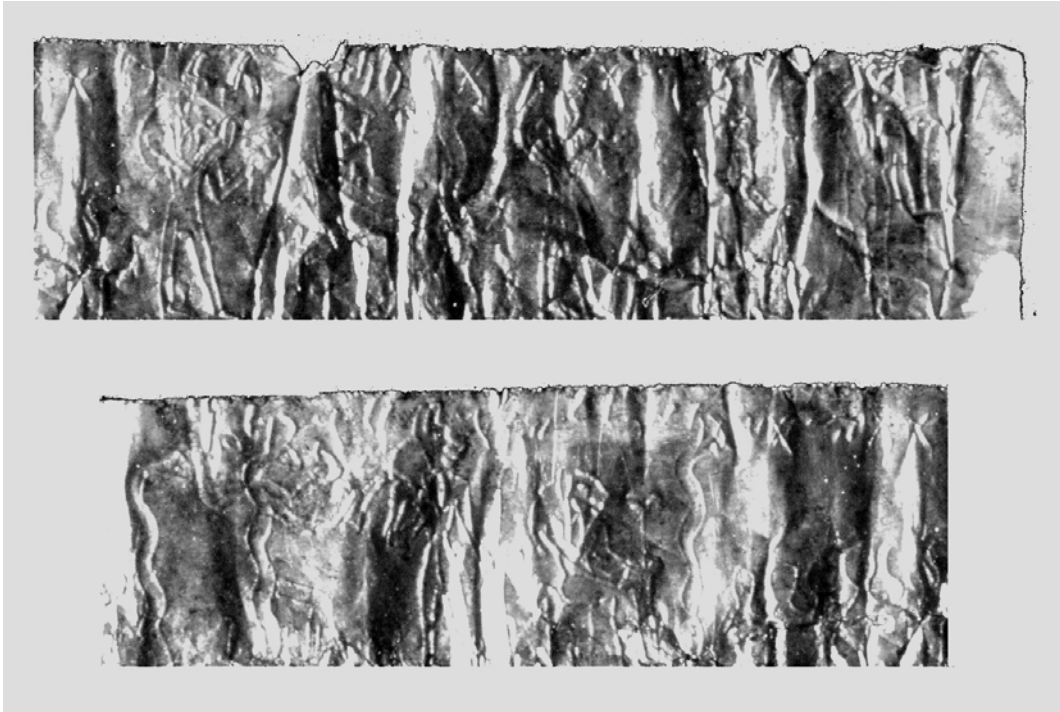


Fig. 2. Détail de l'inscription.

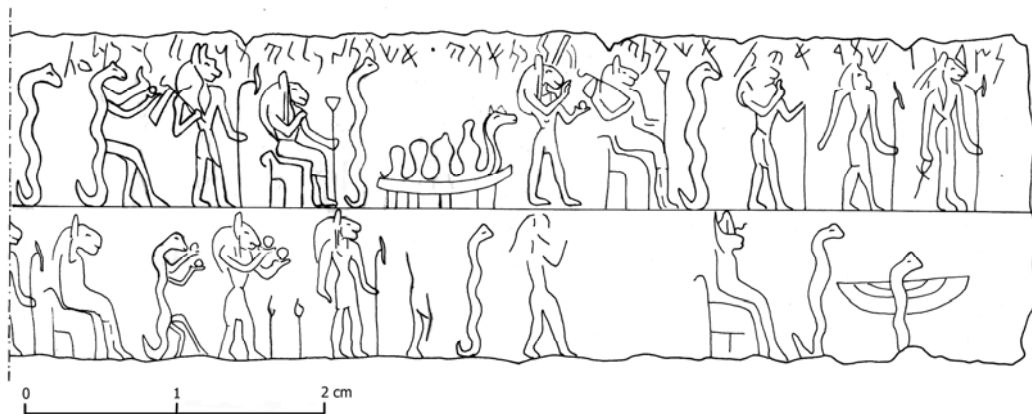


Fig. 3. Dessin de la partie inscrite (A. de Bonis d'après la copie de L.A. Ruiz Cabrero).